

— Voici justement un vaillant homme d'armes, dit-il sans perdre son sourire, qui pourra me donner son témoignage, et dire qui je suis.

— Tu connais ce bavard ? demanda le duc à Ripaille.

— Oui bien, répondit celui-ci, c'est l'ancien barbier de Graville.

— Fais-le parler !

Jérôme s'approcha aussitôt de l'Italien. Celui-ci prit un air encore plus aimable.

— Monseigneur, dit-il, à l'instant où je vous parle le jeune duc et sa mère sont entre la vie et la mort. Le temps de me mettre à la torture, il serait trop tard pour les secourir.

Louis d'Orléans hésita.

— Qui donc pourrait assassiner un enfant et une femme ? murmura-t-il.

— Vincenzo Tarchino... commença maître Annibal.

— Sur notre salut, monseigneur, s'écria Ripaille à ce nom, donnez à cet homme tout ce qu'il vous demandera !

— Dis-nous donc ce que tu veux, prononça le duc d'Orléans avec répugnance.

Car, dès qu'il s'agissait d'argent, ce prince chevaleresque à tant d'autres égards, se faisait tirer l'oreille. Maître Annibal n'abusa point de sa victoire.

— Je me contenterai de mille nobles d'or, répondit-il, et de l'emploi de barbier étuviste près de la cour, quand votre altesse sera roi de France !

— Roi de France ! répéta le duc Louis en pâlisant.

— Ceux qui lisent dans les astres peuvent faire de ces marchés-là, monseigneur, répliqua maître Annibal, qui s'inclina cette fois jusqu'à terre.

L'instant d'après, le duc d'Orléans et Jérôme Ripaille, accompagnés de Cola, et suivis par une douzaine de lances, galopèrent à travers les prés Saint-Germain. Maître Annibal entra le premier, comme nous l'avons dit, dans l'auberge du père Pavot.

Tarquin devina tout de suite qu'il n'était pas seul. Avant même qu'Annibal fit appel à ceux qui le suivaient, Tarquin ivre de rage, et désignant du doigt Jean le Brun, s'écria :

— A celui-là, qui m'a pris ma main droite ! sur votre vie, que celui-là du moins ne puisse pas m'échapper !

Les trois soldats, armés de haches, se précipitèrent à la fois sur Jean le Brun.

L'ancien page et Tranquille étaient sans armes, car Vincent, avant de se retirer pour la première fois, avait ordonné qu'on leur enlevât leurs épées ; toute résistance était impossible, et cependant Tranquille, couvrant son fils de son corps, opposa ses deux bras étendus aux haches levées. Blanche et madame Isabelle s'étaient jetées au-devant des soldats ; durant une seconde ceux-ci furent obligés de lutter pour arriver jusqu'à leur victime.

C'était assez d'une seconde. Un cliquetis de fer se fit à la porte.

— Armagnac ! Armagnac ! cria le duc d'Orléans, qui fendit, d'un revers, jusqu'aux épaules, le crâne d'un des soldats de Vincent Tarquin.

Un autre avait la poitrine traversée d'outre en outre par le vaillant estoc de Jérôme Ripaille.

Vincent avait fait un effort suprême pour soulever son épée ; il était là, tremblant et livide, l'écume aux lèvres, la rage folle dans les yeux. Les hommes d'armes d'Orléans obéirent à l'ordre de Jérôme. Ce fut la main de Dieu qui frappa Vincent Tarquin. Il tomba ; pendant que ses ongles saignants grattaient et

déchiraient la terre, ses yeux roulèrent dans leurs orbites, sa bouche, distendue, fit un dernier blasphème, et son cadavre, hideusement contourné par la convulsion suprême, se raidit dans la boue sanglante. Il ne fut point pendu qu'après sa mort. Ripaille l'accrocha par les pieds à la porte d'une étable.

## IX

## LA RÉCOMPENSE DE TRANQUILLE

Et maintenant, selon la tradition du pays d'Armagnac, cette histoire eut un dénouement bien étrange. Jean d'Armagnac et sa mère, unissant et mêlant les sentiments de leurs grands cœurs, voulurent donner au dévouement du pauvre Tranquille une récompense que la sagesse des hommes aurait jugé peut-être extravagante.

On dit en effet là-bas, du côté de Mirande, que Jean d'Armagnac, duc de Nemours et la duchesse Isabelle, se souvenant de la promesse faite à l'heure d'un terrible danger, et tenant compte à Tranquille de tout, même de son refus, lui offrirent d'un commun accord ce prix qui aurait tenté l'ambition des plus hauts barons du royaume ; la main de la veuve d'Armagnac.

On dit aussi que ce prix ne fut point offert à Tranquille en cachette, mais publiquement et après un solennel débat qui eut lieu en grande assemblée de famille où siégeaient les parents et alliés d'Armagnac. Foix, d'Albret, Clèves et Louis d'Orléans lui-même. Ce fut dans cette assemblée de famille que François de Clèves, veuf et sans enfant adopta la fille de Tranquille, madame Blanche qui fut ainsi Clèves. « Comme la greffe est l'arbre, » et put devenir, sans qu'il y eut mésalliance, la femme de notre Jean le Blond, couronné duc de Nemours.

La légende Mirandaise ajoute que Tranquille refusa dans le bonheur comme il avait refusé dans le malheur.

Peut-être n'avons-nous pas su rendre cette figure qui, derrière un voile mystérieux et parfois touchant au grotesque, avait son auréole de noble beauté, — et dans laquelle ceux qui cherchent, à travers le passé, les jalons au moyen desquels l'humanité marque ses étapes parcourues, découvriront le rayon des sublimes chrétiennes : Cette haute, cette humble, cette pacifique beauté que sait traduire le génie des peintres catholiques ; la beauté des saints, la beauté des martyrs.

La légende ajoute encore que le jour même du mariage de Jean d'Armagnac avec Marie de Clèves (c'était le nouveau nom de madame Blanche), Tranquille, dépouillant le manteau de velours dont on l'avait affublé après la victoire, s'enfuit à Paris revêtu de sa pauvre soutanelle, et gagna, le bâton à la main, les montagnes de l'Armagnac.

Il fut longtemps à faire la route, des semaines peut-être, et se reposa tout un jour, assis la tête entre ses mains, sur une pierre moussue et surmontée d'une croix où était le nom de Marion sa femme.

Au soir, il frappa de son bâton le seuil du couvent de Mirande où il entra pour n'en plus sortir.

La légende dit enfin qu'en l'année 1499, madame Isabelle, duchesse douairière de Nemours, fit don d'un cercueil d'argent à Saint Benoît de Mirande, où il était mort récemment un moine du nom de dom Andéol.

Bien mince événement pour cette illustre année qui vit le duc d'Orléans, (Louis XII) succéder au petit roi Charles VIII et rappeler au trône de France Anne de Bretagne, deux fois reine.